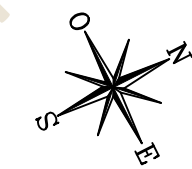


HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
B22 au 2ème étage

ENTREE	4,88 m ²
SEJOUR / CUISINE	26,47 m ²
CHAMBRE 1	13,45 m ²
CHAMBRE 2	12,41 m ²
CHAMBRE 3	10,36 m ²
SALLE DE BAINS	5,43 m ²
SALLE D'EAU	3,19 m ²
DEGAGEMENT	6,55 m ²
WC	1,74 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	84,48 m²
LOGGIA / TERRASSE	4,37 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	88,85 m²

B 22 ▶



LEGENDE

AV	Allège Vitrée	R	Réfrigérateur
VR	Volet Roulant	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	LL	Lave Linge
⊕	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
⚓	Robinet de puisage	---	Retombée de poutre

Nota : L'appellation des étages fait référence au niveau d'accès des halls. La déclivité du terrain a pour conséquence d'avoir des appartements au 1^{er} étage qui se trouvent aussi en Rez de jardin par rapport au Chemin des Comtes de Provence.
 Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.
 La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.